

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 décembre 2023

CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1943)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 842

présenté par

M. Lucas, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain, M. Fournier,
Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, Mme Pasquini, M. Peytavie,
Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché,
Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 7

À l'alinéa 2, substituer les mots :

« médicale et de la pharmacie »,

le mot :

« de santé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe Écologiste-NUPES souhaite par cet amendement proposer un accès au séjour pour l'ensemble des professions de santé - notamment dans une perspective de lutte contre les déserts médicaux.

Par cet amendement d'appel, les auteurs de cet amendement souhaitent que le titre mentionné au présent article fasse référence à l'ensemble des professions de santé.